Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 038-213802812-20261019-DELIB_2026_069-DE

Noyarey

ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 octobre 2026

DELIBERATION N°2026-069

L'an 2026, le 19 octobre, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 14 octobre 2026, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Monsieur Didier PERRIN, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Didier PERRIN, Christian BERTHIER, Nelly JANIN QUERCIA, Alexandre TREPIER, Christine AUDOUARD, Romain BRIANT BUISSON, Pascal CHAUDIERE, Virginie DURANT, Emmanuel ESCANDE, Alison FERRIGNO, Gérard FEY, Bénédicte GUILLAUMIN, Meryle LOCATELLI, Chloé MERIGUET, Nathael PALOMBA, Alfio PENNISI, Annie PONTHIEUX, Prazeres RIBEIRO, Denis ROUX (arrivé à 18h35 après l'adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 06/07/26).

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	19
Nombre de conseillers votants :	19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Christine AUDOUARD a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/07/2026

Monsieur Didier PERRIN, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 06/07/2026. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2026-069 : Dépôt d'une demande de permis de construire valant autorisation de travaux (AT -Établissement Recevant du Public) en vue de la construction du restaurant scolaire

Chloé MERIGUET, Rapporteure

CONSIDERANT que le restaurant scolaire actuel a atteint les limites de ses capacités maximales ;

CONSIDERANT la volonté politique de construire un nouveau restaurant scolaire, dans la continuité du bâtiment de l'école maternelle ;

CONSIDERANT que la Commune a retenu, après un marché de maîtrise d'œuvre et des études préalables de programmation, un groupement dont le mandataire est le cabinet « *STD9O* », pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet ;

CONSIDERANT le calendrier prévisionnel de l'opération, et notamment la tenue d'une réunion publique de présentation du projet le jeudi 1er octobre 2026 ;

PROPOSE :

- d'autoriser le Maire, ou le Premier Adjoint délégué au cadre de vie, à l'urbanisme et à la transition écologique, à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce projet, et

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 038-213802812-20261019-DELIB_2026_069-DE

notamment la demande de permis de construire valant autorisation de travaux pour l'aménagement d'un établissement recevant du public (PC valant AT-ERP) ;

- d'autoriser le Maire à solliciter des subventions auprès de l'ensemble des partenaires financiers, ainsi qu'à signer tous les actes à intervenir en exécution de la présente délibération ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord ;
AUTORISE le Maire, ou le Premier Adjoint délégué au cadre de vie, à l'urbanisme et à la transition écologique, à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce projet, et notamment la demande de permis de construire valant autorisation de travaux pour l'aménagement d'un établissement recevant du public (PC valant AT-ERP) ;
AUTORISE le Maire à solliciter des subventions auprès de l'ensemble des partenaires financiers, ainsi qu'à signer tous les actes à intervenir en exécution de la présente délibération.

Décision adoptée à l'unanimité.
Pour : 19

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 20/10/2026

Le Maire,
Didier PERRIN

Affiché le : 22/10/2026
Reçu en préfecture le : 21/10/2026
Exécutoire le : 22/10/2026